

Ton vieux nom – Eeyou

Mathieu Boivin

Volume 25, numéro 3, 2019

La muséologie : créer des lieux de rencontre porteurs de sens

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/92711ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boivin, M. (2019). Ton vieux nom – Eeyou. *Histoire Québec*, 25(3), 38–38.

Mathieu Boivin est étudiant au doctorat en sciences humaines appliquées à l'Université de Montréal. Au cours de ses études, il a cumulé des connaissances interdisciplinaires variées. En 2014 et 2015, il a mené une recherche sur l'intégration des œuvres d'art à l'architecture des écoles du Québec, s'interrogeant sur l'adéquation entre l'enfant et l'œuvre dans l'aperception des adultes. Il a ensuite poursuivi sa recherche sur la place de l'enfant dans la société québécoise avant d'entamer une grande tournée qui l'a conduit dans plus d'une cinquantaine de communautés autochtones de l'Est du Canada, le poussant à questionner la place des Autochtones dans l'aperception des Québécois.

Le nom « Kiristinaux », cité dans les *Relations des Jésuites*¹ et ailleurs avec diverses variantes, jusqu'à la forme abrégée « Cri », est vraisemblablement celui que l'on donne aux peuples vivant sur la plus vaste étendue du territoire subarctique. Suivant les premières traces écrites, il désigne d'abord les groupes commerçants autour du lac Nipissing et de Mosse Factory, puis tous ceux qui y sont proches par la langue ou les us. Or, il n'est pas si sûr que les Cris de l'est de la Baie-James y soient apparentés, la première association entre les Nations étant plutôt récente, au cours du 19^e siècle². Si le gentilé « Cri » est celui officiellement reconnu par les autorités politiques allochtones et officialisé par les traités modernes, le Grand Conseil des Cris et les différentes instances locales lui préfèrent généralement « Eeyou », au singulier, ou « Eeyouch », au pluriel, avec différentes variantes dialectales (eenou, iyiyu, notamment)³.

Au-delà du nom

Les Eeyouch sont certainement l'un des peuples ayant fait couler le plus d'encre au cours des cinquante dernières années, ayant d'abord fait interrompre les travaux de construction des grands barrages hydroélectriques en 1973 par l'arrêt Malouf, avant de signer la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ) avec les Inuits et les gouvernements fédéral et provincial en 1975⁴. Aujourd'hui, l'Eeyou Istchee (Grand Conseil des Cris, litt. « territoire cri ») représente les neuf communautés conventionnées, où la langue et les coutumes sont encore bien vivantes.

L'un des objectifs de la CBJNQ était certainement l'autonomie culturelle. Comme les Inuits, les Eeyouch ont mis sur la création de centres culturels assurant la transmission et la promotion des pratiques culturelles traditionnelles et modernes. Si ces centres ne sont pas devenus aussi répandus que le projet initial le prévoyait, il n'en demeure pas moins que l'eeyou istchee est le territoire au Québec comptant le plus de lieux d'exposition des créations artistiques et culturelles à l'intérieur des communautés avec, entre autres, l'Institut culturel cri – Anischaakamikw à Oujé-Bougoumou et le Chisasibi Heritage and Cultural Centre. Les communautés conventionnées étant assujetties à la *Politique du 1 %* en art public, elles sont aussi généreusement ornées d'œuvres d'art locales, parfois monumentales et souvent pittoresques⁵.



Vitrail réalisé par l'artiste eeyou Jimmy Tim Whiskeychan pour l'Institut culturel cri – Anischaakamikw à Oujé-Bougoumou.
Source : twitter.com/CreeCulture

NOTES

- 1 *Relations des Jésuites : contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, vol. 1, Québec, 1858, p. 34.
- 2 Toby Morantz, *Relations on southeastern Hudson Bay: an illustrated history of Inuit, Cree and EuroCanadian interaction, 1740-1970*, Westmount, Québec, Avataq Cultural Institute, 2010, p. 3-4.
- 3 Sylvie Vincent, « Vingt-six ans après sa signature... un symposium sur la Convention de la Baie-James et du Nord québécois », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 32 / 2, 2002, p. 118-124, n. 2.
- 4 Gouvernement du Québec, Grand Council of the Crees, Cris de la Baie James, [et al.], « Convention de la Baie-James et du Nord québécois et conventions complémentaires », 1998.
- 5 Mathieu Boivin, *L'œuvre d'art dans l'école au Québec : similitudes entre l'enfant et l'œuvre dans l'aperception de l'adulte*, Mémoire, Université de Montréal, 2015, 190 p.